

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

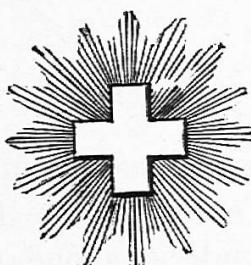
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N^o 25.



LAUSANNE

20 Juin 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'enseignement à l'exposition. — Conférences du docteur Decroly : « La pédagogie des anormaux ». — Société suisse des instituteurs. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Genève. Jura bernois. — Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Récitation. — Leçons de choses. — Dictées. — Rédaction. — Comment enseigner les sciences à l'école primaire. — Chant. — Arithmétique.*

L'ENSEIGNEMENT à L'EXPOSITION NATIONALE

Une première visite.

C'est un monde, et un monde des plus intéressants. La place considérable qui lui est réservée témoigne de l'intérêt, disons plus, de l'importance que la Suisse accorde à l'enseignement. Chaque canton a conservé dans ce domaine une grande indépendance, qui se manifeste à Berne par une variété instructive ; mieux encore, malgré l'existence de programmes précis, chaque maître est assez libre pour expérimenter certaines méthodes qui lui sont personnelles ou pour modifier à sa façon les méthodes généralement en usage. Il en résulte une émulation féconde entre les cantons et entre les maîtres. Les écoles ne peuvent qu'y gagner.

L'exposition scolaire — laissons de côté les universités, les écoles privées et les écoles nouvelles (celles-ci ont une charmante exposition collective) — comprend plusieurs divisions : le principe énergétique, les écoles enfantines, les statistiques, etc. Dans chacune d'elles, deux collectivités sont en présence, la Suisse allemande et la Suisse française. Pour aujourd'hui, jetons une vue d'ensemble sur chacune d'elles, quittes à y revenir plus tard, dans le détail.

Selon le principe de l'intuition, l'on s'est efforcé de rechercher des moyens simples et variés pour faire comprendre l'idée des nombres, le principe des opérations arithmétiques, la géographie locale, etc. ; l'on a imaginé des jeux amusants et instructifs à la

fois. Ces diverses recherches ont donné des résultats que fait admirablement ressortir l'exposition de Berne. *L'école enfantine* y est représentée par un matériel abondant et ingénieux, servant à l'enseignement du calcul, au développement de l'habileté manuelle (modelage, utilisation de cartes postales illustrées) et à la culture du sens esthétique (tableaux faits par la superposition de papiers de couleurs).

Il en est de même de l'enseignement de la géographie locale. Nombreuses sont les cartes, exécutées par les maîtres ou par les élèves (l'une a même été brodée), mais plus nombreux et plus intéressants encore sont les *reliefs* (signalons ceux des élèves de M. Biermann, de Lausanne). Le modelage est plus utile que le dessin pour amener à la connaissance exacte d'un pays; aussi chaque élève devrait-il avoir modelé ses cartes géographiques. Si difficile que cela puisse paraître, certains reliefs exposés montrent par quels moyens simples l'on arrive à d'excellents résultats.

Au surplus, ce genre de travaux manuels paraît très en faveur. Combien d'élèves n'ont-ils pas reproduit telle chose intéressante, leur école, un pont, un château; on a tenté de reconstituer un château ancien d'après une gravure, une tour romaine d'après une ruine, un village nègre, même d'après des inscriptions et des images. Cela nous amène au principe dominant presque toute l'exposition scolaire considérable de la Suisse allemande, le *principe énergétique* (Arbeitsprinzip), d'après lequel toute connaissance nouvelle doit être immédiatement appliquée à un travail manuel, toute acquisition extériorisée afin de devenir un élément actif de l'esprit. Il s'agit là surtout de l'enseignement des choses et des sciences naturelles, de la géographie et de l'histoire. Après une leçon sur la forêt en automne, par exemple, l'enfant dessine une forêt, découpe un chasseur et son chien, modèle un fusil. L'on a parlé des lacustres ? avec du bois et de la terre on construira un petit hameau sur pilotis. Le modelage des parties grosses du corps de l'insecte suit la leçon sur ce sujet, et ainsi de suite. Ce «principe énergétique» ajoute à l'enseignement intuitif un complément logique que notre époque, favorable aux travaux manuels, devait trouver. Surtout il permet à l'enfant de se rendre un compte exact

de ce qu'il apprend et de s'assurer qu'il l'a bien compris.

Est-ce à dire que l'on abandonne le *dessin*? Point du tout. Sans en parler comme auxiliaire indispensable des travaux manuels, il est un merveilleux instrument pour développer le goût, à la condition, toutefois, que l'enfant soit actif et puisse exercer librement son imagination. Que de progrès! Autrefois l'on partait des lignes droites pour continuer par des bordures et aboutir à la copie de plâtres : pas d'individualité, pas d'imagination, pas d'intérêt, à peine de l'observation. Maintenant, le modèle est la nature ; l'on dessine et l'on peint, en grandeur naturelle, réduite ou augmentée, feuilles, fleurs et fruits ; puis l'enfant imagine des décorations de tout genre. Ce qui le captive, c'est d'orner les couvertures de ses cahiers et de ses manuels ; à cet égard, l'exposition de M. Henchoz, de Glion, est ravissante : ce n'est ni criard, ni touffu ; c'est sobre, gracieux et tout à fait charmant.

Si l'on compare l'exposition des dessins de la Suisse allemande (Zurich est merveilleusement représenté) et celle de la Suisse romande (à part Glion nous n'avons vu que les écoles de Montreux et quelques dessins de Fribourg !) l'on remarque aisément que nos Confédérés laissent plus de place que nous à la libre expression de l'enfant ; dès la première année scolaire celui-ci est appelé à dessiner en couleurs quelques scènes des récits qu'il a lus ou entendus. C'est difficile, dites-vous ; sans doute, mais n'oubliez pas qu'auparavant, à l'école enfantine, il a imaginé des tableaux en superposant des morceaux de papier découpés de couleurs variées. Sous la direction de son institutrice, il peut maintenant, grossièrement d'abord, cela va sans dire, illustrer le petit Chaperon rouge, ou tel autre conte qui l'enchante. Que de choses délicieuses ! que de dessins naïfs ! que d'imagination maladroitement exprimée, parfois, mais qui a quand même tenté de l'être : aucun effort n'est inutile. Signalons des dessins à la plume des classes supérieures de Montreux, et des poésies ou des chants, encadrés de gravures appropriées des mieux réussies.

L'on sent dans l'exposition de la Suisse allemande une préparation persévérente et méthodique ; des instituteurs ont exécuté des dessins pour montrer le but à atteindre par les élèves ; des confé-

rences et des maîtres ont fabriqué des appareils simples, destinés aux expériences de physique (ceux d'un instituteur du Tessin sont remarquables); et le résultat de tous ces travaux est intéressant et instructif. A quoi servirait une exposition où ne figureraient que des travaux d'élèves? Tout au plus à donner une idée incomplète des méthodes et des programmes; des travaux de maîtres exposés avec ceux des élèves — et distribués avec goût et intelligence comme à Berne — montrent clairement et intuitivement, si je puis dire ainsi, le but, le caractère et les méthodes de l'enseignement.

Nous parlerions volontiers d'une méthode d'enseignement basée tout entière sur la géographie locale d'une collection d'instruments de physique solides vendus à bon compte par un de nos collègues bernois, du «Papillon», guide de pliages et collages, par des institutrices lausannoises, de bien d'autres choses encore. Signalons rapidement les tableaux statistiques très nombreux et très intéressants (ceux de Fribourg et de Vaud en particulier); l'exposition de la maison Kaiser & Cie, qui présente un nombre considérable de dessins et aquarelles envoyés pour les concours de l'agenda Pestalozzi. Il serait intéressant d'étudier aussi la façon dont les divers cantons comprennent l'enseignement de l'histoire, de l'instruction civique — pour lequel nous avons été surpris de ne voir aucune collection — de la langue maternelle et des langues étrangères. Peut-être y reviendrons-nous plus tard.

Trois constatations nous paraissent justifiées après un coup d'œil rapide: la Suisse peut être fière des résultats obtenus dans ses écoles; les travaux manuels pénètrent de plus en plus l'enseignement, particulièrement les leçons de sciences, de géographie et d'histoire (la tendance utilitaire paraît prédominer); le corps enseignant cherche sans cesse à améliorer les méthodes en usage et à rendre l'enseignement intéressant et fécond.

Ah! si nous comprenions mieux tout ce que nous pouvons faire de nos propres mains pour enrichir notre matériel scolaire! Si nous nous réunissions en conférences restreintes pour préparer en commun des modèles de dessin (nous n'avons pas tous l'imagination féconde) pour réunir des collections, pour fabriquer des moyens

d'enseigner l'arithmétique, la physique, les sciences naturelles, pour élaborer des cartes pour la géographie locale, pour étudier des questions d'enseignement pratique, des modifications de méthodes, etc. ! Serait-ce un espoir chimérique ?

Une visite à l'exposition scolaire de Berne est une leçon de choses. Tout maître consciencieux y peut puiser, malgré un passage rapide, bien des renseignements suggestifs et bien des indications pratiques. Nous y reviendrons.

G. CHEVALLAZ.

Conférences du Docteur Decroly, de Bruxelles : « La pédagogie des anormaux ».

Le Comité de la *Société pédagogique romande* a eu l'excellente idée d'organiser deux journées de « Conférences pédagogiques » qui précéderont le Congrès scolaire. A cet effet, il a fait appel à des personnalités pédagogiques suisses bien connues et à un pédagogue belge de haute valeur doublé d'un médecin : M. le Docteur Decroly, de Bruxelles.

M. Decroly étant peut-être moins connu en Suisse romande que ses collègues, nous ne croyons pas inutile de fournir, aux lecteurs de l'*Educateur*, quelques renseignements sur ce pédagogue et sur son œuvre en Belgique.

Depuis plusieurs années, M. Decroly a renoncé à la pratique de la médecine pour se vouer complètement à l'éducation des enfants anormaux et arriérés et à l'étude des meilleures méthodes permettant d'y parvenir.

Pour réaliser l'application de méthodes aussi ingénieuses que rationnelles et pratiques, M. Decroly a fondé deux établissements :

L'un est un internat destiné aux anormaux de tout ordre. Il est situé en pleine campagne, à Uccles près Bruxelles.

L'autre institut est à Bruxelles même, c'est un externat qui ne reçoit que des élèves réguliers ou normaux.

Mais, chose fort intéressante, on applique dans les deux établissements les mêmes méthodes.

Voici, résumés, les principes éducatifs qui sont à la base de l'enseignement et qui servent de guide au personnel enseignant :

1. L'école doit préparer à l'apprentissage de la vie, le programme a pour base les divers besoins de l'homme.

2. On cherche à donner constamment à l'enfant l'habitude et le goût du travail et de l'étude. On rend les leçons attrayantes par l'appel continual fait aux sens de l'enfant.

3. On s'efforce de rendre l'élève actif. Le maître joint à l'observation directe et à la recherche personnelle, la réalisation manuelle et matérielle des éléments d'étude.

4. La classe est partout : dans la maison, au jardin, aux champs, à la ferme, à l'atelier, dans la rue, à l'usine, aux magasins, aux musées, en excursion, etc.

5. Beaucoup de faits, peu de mots. L'élève observe, trouve, montre, déduit, manipule, confectionne, collectionne, modèle, dessine.

6. L'enseignement tend à donner à l'enfant de bonnes méthodes de travail.

7. Les exercices de langage et d'élocution ont non seulement pour objet de constituer un vocabulaire de mots derrière lesquels l'élève aperçoit toujours une forme concrète, mais aussi de provoquer les associations d'idées qui forment son jugement.

Les méthodes nouvelles qui sont appliquées permettent de faire progresser d'une manière remarquable les enfants ; elles sont basées sur ce qui est le véritable but de toute éducation : Préparer l'enfant à la vie en lui apprenant à pourvoir à ses besoins et à vivre de la vie sociale.

Le programme annuel auquel le personnel enseignant des Instituts du Docteur Decroly et des classes publiques d'arriérés à Bruxelles emprunte la matière des leçons, est établi comme suit :

1. *Les besoins de l'homme*: nourriture ; vêtement ; habitation ; chauffage ; éclairage ; travail.

2. *La famille* : rôle du père ; rôle de la mère ; rôle des enfants.

3. *L'école* : apprendre à travailler.

4. *La société* : les métiers ; la commune ; la province ; l'Etat ; moyens de transport ; moyens de communication.

5. *Les produits de la nature* : produits animaux ; produits végétaux ; produits minéraux : nourriture ; vêtement ; habitation ; chauffage ; éclairage ; travail.

6. *Le soleil* : chaleur ; lumière ; électricité.

Tous les sujets sont traités au triple point de vue de l'observation, de l'association, de l'expression.

Une visite des établissements du Docteur Decroly est une révélation et une grande et belle leçon de choses. On en emporte un sentiment d'admiration profonde pour ce savant modeste et distingué, qui, avec le concours d'un personnel intelligent et dévoué, a fondé une œuvre originale et féconde en résultats. Toute l'organisation des Instituts Decroly émerveille, enthousiasme, désoriente même, tellement la conception qu'on y a de l'éducation s'éloigne du type traditionnel.

Disons, en outre, que M. Decroly s'intéresse d'une manière très active comme médecin de l'enseignement spécial, aux enfants arriérés des écoles publiques de Bruxelles, écoles dans lesquelles on applique avec succès ses méthodes. Il est professeur à l'Université de Bruxelles et a publié un grand nombre de travaux et d'articles très remarquables sur l'enfance anormale.

M. Decroly, par l'exemple, par la plume et la parole, cherche aussi à réformer l'école actuelle, à laquelle il reproche, entre autres, non sans beaucoup de raisons, « d'imposer l'immobilité et le silence à des êtres qui doivent apprendre à » agir et à s'exprimer. En outre, les méthodes et les programmes ne sont appro- » priés ni aux véritables nécessités, ni surtout aux possibilités mentales des en- » fants, ne tenant compte que d'une manière empirique des étapes que parcourt » leur système nerveux. »

Enfin, chose fort remarquable et importante à retenir : l'effort accompli en faveur des anormaux profite aussi largement aux écoliers normaux : « l'enseigne- » ment spécial auquel on a dû recourir pour faire l'éducation des anormaux et

» des arriérés, a mis en évidence les défauts et les lacunes de l'enseignement à l'école ordinaire. »

M. le Docteur Decroly donnera, à Lausanne, trois heures de conférence dont une avec projections. Nous ne doutons pas que les membres du corps enseignant romand ne viennent nombreux entendre ce pédagogue si personnel et si sympathique, qui, avec le concours de collaborateurs dévoués, a ouvert des voies nouvelles et fécondes à l'éducation des déshérités intellectuels. Chacun pourra y faire une ample moisson d'idées nouvelles, de directions pédagogiques précieuses et se convaincre de la nécessité d'orienter tout l'enseignement vers les méthodes actives, qui permettent de réaliser : l'Ecole dans la vie et pour la vie!

H.-L. GÉDET.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INSTITUTEURS

Le *Schweizerischer Lehrerverein* tiendra son assemblée générale à Berne, du 21 au 23 juin. La séance principale a lieu le 22 juin dans la salle des fêtes de l'Exposition nationale. Le sujet principal à l'ordre du jour, traité par trois rapporteurs, est : « La tâche sociale, économique et nationale de l'Ecole. » La journée du 23 sera consacrée uniquement à la visite de l'Exposition nationale.

Le Comité d'organisation a adressé aux Directions de l'Instruction publique de tous les cantons, ainsi qu'aux directeurs des écoles des principales localités, une demande de congé officiel. La Direction de l'Instruction publique du canton de Berne l'a immédiatement accordé pour les journées des 22 et 23 juin à tous les membres du corps enseignant bernois qui prendront part au congrès.

Comme la demande du Comité d'organisation était chaleureusement appuyée par le Comité des congrès de l'Exposition, nous espérons qu'elle sera accueillie favorablement par les autorités scolaires, et que le corps enseignant suisse profitera largement du congé qui lui sera accordé.

Le Comité d'organisation du Congrès scolaire suisse.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — Congrès scolaire suisse à Berne, du 21-23 juin 1914.
— Quoique l'*Educateur* n'ait rien publié au sujet du Congrès de la Société des instituteurs suisses¹, le Comité d'organisation espère néanmoins qu'un certain nombre de collègues romands voudront participer à ces assises pédagogiques où l'accueil le plus cordial leur est assuré.

Voici quelques renseignements à l'adresse de ceux des participants qui ne se seraient pas fait inscrire.

1^o La carte de légitimation et autres pièces nécessaires pourront être retirées au Bureau du Congrès scolaire suisse, *salle d'attente 1^{re} cl. de la gare de Berne*.

2^o Il sera établi un bureau de renseignements du côté gauche de l'entrée principale de l'Exposition.

¹ L'*Educateur* n'a rien publié, parce qu'il n'avait reçu, jusqu'à ce jour, aucune communication à ce sujet du Comité d'organisation. (*La Réd.*)

3^o La *carte permanente du Congrès*, donnant droit à l'entrée à volonté à l'Exposition, de samedi à midi jusqu'au mardi soir (21-23 juin), ne peut être perçue qu'au bureau du Congrès, salle d'attente 1^{re} cl.

4^o Celui qui ne possède ni carte permanente ordinaire, ni carte permanente de congrès, prend un billet simple course avec coupon d'entrée à l'Exposition. Moyennant un supplément de 50 cent., ce coupon pourra être échangé au Bureau de la gare contre une carte permanente de congrès. Tous les billets simple course doivent être timbrés à l'entrée à l'Exposition en présentant soit le coupon d'entrée, soit la carte permanente.

VAUD. — **Musée scolaire, Lausanne.** — On peut y voir exposées les très belles phototypies de la maison F. Schröter, à Bâle, représentant de fort beaux paysages, presque tous de la Suisse ; elles sont, par conséquent, à recommander tout particulièrement pour la décoration des salles d'école. Ce sont : 1. Chamonix ; 2. Jungfrau ; 3. Matterhorn ; 4. Obstalden ; 5. Teufelsbrücke ; 6. Viamala ; 7. Well. et Wetterhorn ; 8. Weggis. L. Hz.

GENÈVE. — **Union des instituteurs primaires genevois.** — Parmi les nombreux travaux présentés dans les séances ordinaires de la Société, le rapport consacre quelques lignes intéressantes à celui de M. A. Marti, sur « les examens écrits ». Des critiques y sont formulées sur le système actuellement employé qui ne permet pas un contrôle suffisant. Il serait préférable, d'après M. Marti, de remplacer les examens de fin d'année par des épreuves mensuelles et d'augmenter l'importance des examens oraux.

Tenant compte des vœux formulés par la Société sur ce sujet, le Département a apporté certaines modifications assez sensibles dans le choix des questions posées aux élèves à la fin de la dernière année scolaire, et il a amélioré le mode de correction des épreuves.

Sur un autre sujet, M. Tissot a présenté un travail d'un intérêt très vif; afin de renseigner le Département et le Corps inspectoral, il a montré les anomalies que l'on pouvait constater dans la préparation des horaires, le manque de méthode qui règne dans la répartition des leçons. Les conclusions, adoptées après la lecture de ce travail, permettront au Département de donner satisfaction au Corps enseignant.

Au cours des séances tenues ces dernières années, la Société a encore eu l'occasion d'entendre des rapports de M. Weber, sur l'« amélioration de la situation des stagiaires » ; de M. Léon Favre, sur le « relèvement des traitements » devenus insuffisants par suite du renchérissement de la vie ; de M. Denis, sur la « mutualité scolaire » ; de M^{lle} Muller et de M. Mercier, sur la « prolongation de la scolarité primaire » ; de M. Corbaz, sur les « cours du soir » ; de M. Lépine, sur les « logements des instituteurs » ; de M^{me} Tissot et de M. Mærky, sur le « matériel pour l'enseignement intuitif » ; de M. Mercier, sur les « tribunaux spéciaux pour enfants » ; de M. Corbaz, sur l'« éducation civique » ; de M. Mercier, sur les « questions d'exams et la promotion des élèves » ; de M. Déruaz, sur l'« emploi de la subvention fédérale dans le canton de Genève » ; de M. Corbaz, sur la « revision des programmes » ; de MM. Mathil et Pesson, sur l'« enseignement de la musique » ; de M. Mercier, sur l'« enseignement de la composition » ; de M^{me} Tissot, sur le « bon sens en éducation » ; de M^{lle} Péter, sur l'« esthétique et l'en-

fant »; de M. Florinetti, sur l'« éducation civique et la culture nationale à l'école populaire », et de M. F. Lagotala, sur l'« augmentation de la subvention fédérale à l'école populaire ».

Cette énumération constitue la meilleure preuve de la remarquable activité qui a régné au sein de la Société. On ne peut donc qu'applaudir aux paroles si justes par lesquelles M. Déruaz, le dévoué et distingué président sortant de charge, clôt son rapport : « Lorsque nous, ouvriers de la première heure, nous aurons cessé notre tâche, il faut que les jeunes en qui nous avons confiance, s'apprêtent à prendre l'outil que nous aurons déposé et que, tous, nous nous inspirions, dans le présent et pour l'avenir, des sages conseils du laboureur : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins ».

Voici maintenant la composition du Bureau central de l'*Union*, pour 1914 : *Comité de la Section des Messieurs* : Président : M. E. Tissot ; vice-présidents : J. Vuagnat et L. Schöllhammer ; secrétaire des assemblées : A. Corbaz ; secrétaire du comité : A. Marti ; trésorier : A. Ferrand ; et MM. A. Déruaz, L. Favre et A. Stössel. — *Comité de la Section des Dames* : Présidente : M^{me} L. Dunand ; vice-présidentes : M^{me} Richon et M^{me} A. Pesson ; secrétaire du comité : M^{me} S. Lauffer ; vice-secrétaire du comité : M^{me} M. Verboux ; secrétaire des assemblées : M^{me} M. Chouet ; vice-secrétaire des assemblées : M^{me} M. Bossus ; trésorière : M^{me} A. Spengler ; et M^{me} M. Métral.

JURA BERNOIS. — Neuveville. — Le 6^e cours de vacances (français), donné avec le concours de plusieurs maîtres des écoles publiques, aura lieu du 13 juillet au 22 août 1914, à Neuveville. Pour renseignements et programmes, s'adresser au directeur du cours, M. Th. Möckli.

BIBLIOGRAPHIE

Tell, de Gustave Doret, partition chant et piano. Fötisch frères (S. A.), éditeurs à Lausanne.

La belle musique que M. Gustave Doret a écrite pour le *Tell* de M. Morax, va être popularisée par la publication qu'en fait aujourd'hui la Maison Fötisch. Populaire, elle était destinée, d'ailleurs, à le devenir, le ton du drame, et les moyens expressifs mis à sa disposition dictant à M. Doret un style sobre et vigoureux, dépouillé de tout raffinement, de toute floriture. La simplicité de sa musique ne sent nullement l'effort, elle est toute spontanée et n'a point atténué la caractéristique musicale de son auteur. Il semble même qu'elle lui convienne à merveille et lui donne tout son sens : cette œuvre, profondément attachée à nos chants populaires et primitifs, faite à leur ressemblance, émanant si naturellement de notre sol et de notre atmosphère, garde, d'autre part, la frappe mélodique personnelle de M. Doret, plus encore ses cadences harmoniques particulières, et atteint, sans rien perdre de sa simplicité, aux plus fines nuances d'expression.

Le *Chœur final*, l'alerte et entraînante *Marche de guerre*, et cette petite merveille qu'est la chanson « Mon ami est monté », ce sont ces morceaux-là, surtout, que bientôt tout le monde connaîtra par cœur. Mais la partition nous apporte aussi ces morceaux plus fouillés et qu'il faut relire : l'émouvante *Prière du Rütli*, la *Nuit de l'Alliance*, qui est sans doute la plus belle page de la partition, la poétique rêverie du *Crépuscule*, les *Litanies* et le *Beati qui persecutionem*, si justes de style qu'on les dirait extraits du plain-chant, et enfin les deux fresques musicales de si grande allure : l'*Introduction* et la *Révolte*. De telles pages marquent un sommet de force et de maîtrise dans l'œuvre de leur auteur.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Les épines.

1. Les épines, c'est méchant
Avec les petits enfants
Qui cueillent des églantines ;
C'est très méchant, les épines !
2. Et, tout d'abord, sur le bois,
Il n'est rien qui les indique ;
Les épines, c'est sournois,
Sans rien dire, ça vous pique !
3. Ça se cache pour mieux voir
Et pour ne pas qu'on les craigne ;
Puis, quand on vient, sans savoir,
Cueillir une fleur, on saigne !
4. Les épines, c'est méchant
Avec les petits enfants
Qui cueillent des églantines ;
C'est très méchant, les épines !

PAUL GRAVOLLET.

LEÇONS DE CHOSES

Les animaux de la ferme.

La ferme de mes parents renferme beaucoup d'animaux ; on les appelle animaux domestiques, car ils sont utiles ; ils nous donnent leur travail ou leurs produits, dont nous faisons nos vêtements et notre nourriture.

Les uns sont de grande taille, comme le *cheval*, la *vache*, le *bœuf* et l'*âne* ; les autres sont de taille moyenne, tels le *mouton*, la *chèvre*, le *porc* et le *chien* ; quelques-uns enfin sont de petite *taille* ; ce sont la *poule*, le *lapin* et le *chat*.

Les animaux domestiques de la ferme habitent l'écurie, l'étable, la bergerie, le clapier ou la basse-cour. Le fermier amasse pour eux, dans sa grange, de grandes provisions de foin, de regain et de paille.

Les animaux de la ferme sont la richesse et la fierté du paysan.

Le cheval.

Le *cheval* est un animal domestique quadrupède. Il est beau, grand et fort. Sa tête est allongée. Ses oreilles sont pointues. Son cou est orné d'une crinière. Sa queue est longue. Ses sabots sont ronds. Son poil, très court, peut être noir, blanc, gris, rouge ou brun.

Le cheval habite l'*écurie* ; on lui fait une litière avec de la paille. Cet animal se nourrit de foin et d'avoine ; il mange aussi avec plaisir du pain et du sucre.

Le cheval est très utile pour tirer les voitures sur les routes ou la charrue dans les champs.

La femelle du cheval se nomme *jument* ; son petit est le *poulain*.

Le cheval aime beaucoup son maître, qui lui donne souvent un nom propre, comme Mouton, Sultan, Loulou, Coco, Fritz, Paulus, etc.

La vache.

La *vache* est un animal domestique quadrupède. Elle est de grosse taille. Sa tête est armée de deux cornes pointues. Ses yeux sont doux. Sa queue est très longue et terminée par une touffe de poils. Ses sabots sont fendus. Il y a des vaches blanches, noires, rouges, jaunes ou tachetées de ces diverses nuances.

On loge les vaches dans *l'étable*. Elles se nourrissent de foin, de regain ou d'herbe fraîche; elles aiment aussi beaucoup le sel. Après avoir mangé, la vache rumine, c'est-à-dire qu'elle remâche sa nourriture.

La vache nous donne son lait, dont on retire le beurre et le fromage. Sa chair est excellente. Sa peau fournit du cuir pour nos chaussures. Ses cornes sont utilisées pour fabriquer de petits objets : boutons, manches de couteau, etc.

Le petit de la vache se nomme le *veau*. La vache reçoit aussi un nom propre; on l'appelle Brunette, Cerise, Baronne, Fleurette, etc.

Le mouton.

Le *mouton* est un animal domestique quadrupède. Il est de taille moyenne. Ses yeux sont très doux. Sa queue est courte. Ses pieds sont fendus. Son corps est recouvert d'une épaisse toison de laine blanche, noire ou brune.

Le mouton habite la *bergerie*. Sous la garde de bergers et de chiens, les troupeaux de moutons broutent l'herbe des pâturages durant toute la belle saison. Ces animaux aiment beaucoup le sel. Après avoir mangé, le mouton rumine, comme la vache et la chèvre.

Deux fois par année, au printemps et en automne, on tond les moutons à l'aide de larges ciseaux. La laine est lavée, filée, teinte et tissée dans diverses fabriques; elle se transforme ensuite en chauds vêtements. La chair du mouton est très bonne à manger.

La femelle du mouton se nomme *brebis*; son petit est *l'agneau*.

Le chien.

Le *chien* est aussi un animal domestique. Il y en a de différentes tailles; on en voit de très grands et de très petits. Leur couleur et la longueur de leurs poils varient suivant leurs races; les uns sont noirs, avec un poil long et frisé, les autres sont jaunes ou gris avec un poil très court.

Le chien est l'ami de son maître. Il est le fidèle gardien de nos maisons et de nos troupeaux. Quelques races de chiens rendent de grands services à l'homme. Ainsi les chiens du Saint-Bernard vont à la recherche des voyageurs perdus dans les neiges de la montagne. Les chiens de Terre-Neuve savent nager et sauvent les personnes qui sont tombées dans l'eau,

Le chien est logé dans la *niche*. Cet animal aime beaucoup la viande; on le nourrit aussi de lait, de soupe et de débris du ménage.

La poule.

La *poule* est un oiseau. Sa tête, très fine, est surmontée d'une crête rouge; elle a un bec dur et pointu. Son corps est recouvert de plumes noires, blanches, grises ou jaunes. La poule a deux ailes et une queue, formées de plumes longues et fortes. Avec ses pattes, la poule gratte la terre quand elle y cherche sa nourriture.

La *basse-cour* ou *poulailler* est l'habitation de la poule. C'est là qu'elle pond ses œufs, qui sont pour l'homme un excellent aliment. Quelquefois, après avoir pondu un certain nombre d'œufs, la poule les couve dans un nid durant vingt et un jours; au bout de ce temps, de jolis *poulets* sortent des œufs; la mère surveille sa couvée avec tendresse. Le *coq* garde les poules contre les renards, les fouines et les oiseaux de proie.

Le chat.

Le *chat* est un petit animal quadrupède domestique. Sa tête est ronde. Ses oreilles sont courtes et pointues. Sa queue est longue et mince. Ses pattes sont armées de griffes acérées et tranchantes. Son corps est recouvert de poils. Cet animal est remarquable par sa propreté ; sans cesse il lèche sa jolie fourrure noire, blanche, grise, jaune ou tachetée.

Les yeux du chat sont excellents ; il voit la nuit presque aussi bien que le jour. Aussi fait-il dans l'obscurité une chasse acharnée aux rats et aux souris qui rongent nos provisions.

Comme le chien, le chat est le compagnon de l'homme : on lui permet de circuler librement dans toute la maison. Mais le chat est traître parfois ; il allonge souvent un coup de griffe à la main qui veut le caresser.

DICTÉES.

Le cheval. Le cheval est un animal domestique quadrupède. Il est grand, beau, fort et intelligent ; il est très attaché à son maître. Le cheval porte sur son cou une belle crinière. Sa queue est formée de crins très longs. Cet animal est très utile pour traîner les voitures sur les routes et la charrue dans les champs.

La vache. La vache est un animal quadrupède de haute taille. Sa tête est armée de deux cornes pointues. Sa queue est longue. Ses sabots sont fendus. La vache habite l'étable. On la nourrit d'herbe fraîche, de foin et de regain. Après avoir mangé, la vache rumine. Cet animal nous donne son lait et sa chair.

Le mouton. Le mouton est de taille moyenne, comme le chien, la chèvre et le porc. Le mouton est très doux. Il porte sur son dos une épaisse toison de laine. On tond cette laine, on la lave, on la file et on la tisse, pour la transformer en chauds vêtements. Sous la garde du berger, les troupeaux de moutons brouent l'herbe des pâtures.

Le chien. Le chien est l'ami de son maître. Cet animal est le fidèle gardien de nos maisons et de nos troupeaux. Les chiens sont remarquables par leur intelligence et leur courage. Il y a beaucoup d'espèces de chiens ; les uns sont grands, les autres petits ; on en voit qui ont le poil court et lisse ; on en voit aussi qui ont une fourrure épaisse et frisée.

La poule. La poule loge dans la basse-cour avec le coq et les poulets. La fermière nourrit ces bipèdes avec des grains de blé, d'avoine ou de riz. La poule pond des œufs excellents. Elle nous donne aussi sa chair. Nous prenons les plumes fines de la poule pour garnir nos oreillers et nos duvets.

Le chat. Le chat est un joli petit animal quadrupède dont les pattes sont armées de griffes. Sa fourrure blanche, noire, grise ou tachetée est toujours très propre, car il la lèche sans cesse dans ses moments de repos. Durant la nuit, le chat chasse les rats et les souris dans les galetas, les greniers et les granges ; sans lui, les vilains rongeurs détruirait toutes nos provisions.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉDACTION. Degré supérieur.

A demain.

« Je labourerai mon champ demain, disait Jeannot ; il ne faut pas perdre de temps, car la saison s'avance. »

Le lendemain arriva. Jeannot était debout dès l'aurore ; il songeait déjà à voir sa charrue, lorsqu'un de ses amis vint l'inviter à un festin de famille. Jeannot hésita d'abord, puis il pensa qu'il pouvait renvoyer son travail au lendemain, car il ne voulait pas perdre un jour de plaisir. Il alla au festin de son ami.

Le jour suivant, il fut obligé de se reposer car il avait mal à la tête et à l'estomac. Et il renvoya son travail à demain.

Demain vint : il plut. Jeannot eut la douleur de ne pouvoir sortir de la journée. Le jour suivant, le soleil était beau, mais malheureusement le cheval était malade à son tour et Jeannot maudit la pauvre bête. Puis vint un jour de fête ; on ne pouvait pas se livrer au travail. Alors une nouvelle semaine commença et Jeannot se dit qu'en une semaine on expédie bien de la besogne.

Il commença par aller à une foire des environs. C'était la plus belle foire à dix lieues à la ronde et il ne manquait jamais d'y aller. Ensuite il dut assister à la noce d'un de ses parents, puis il fallut aller à un enterrement.

Enfin, il s'arrangea si bien que lorsqu'il se mit à labourer son champ, la saison de semer était passée, aussi n'eut-il rien à récolter. » BLANCHARD.

IDÉES PRINCIPALES: Jeannot veut labourer son champ. — Il accepte une invitation à un festin et prend ensuite un jour de repos. — Les jours suivants il pleut et son cheval est malade. — Ensuite il va à la foire puis assiste à une noce et à un enterrement. — Il laboura son champ trop tard pour avoir une récolte. — *Idée morale:* Ne renvoyons pas à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui.

Remarques : Ce sujet peut être traité d'une façon différente. Il serait préférable de commencer par faire le portrait de Jeannot, l'être insouciant et négligent qui parle beaucoup et fait peu de chose. Puis vient le récit qui prouve que l'on a affaire à un personnage incertain, fantasque et incapable de s'astreindre à un travail régulier. Montrer que ceux qui lui ressemblent restent toute leur vie dans la médiocrité, sinon dans la misère, et ajouter que la plupart de nos revers proviennent souvent de notre négligence et de notre absence de volonté. C'est pour toutes ces raisons que nous devons, chaque jour, donner notre somme de travail en nous souvenant du proverbe anglais : « Time is money » (le temps c'est de l'argent).

SUJETS SEMBLABLES: Le paysan et l'avocat (Dupraz et Bonjour, page 346). — L'écolier négligent. — Un homme imprévoyant. — Comment je dois employer mes années d'école. — Les conséquences d'un oubli. P. CHAPUIS.

COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE¹.

A propos de la méthode ordinairement employée.

La rédaction de ma dernière chronique m'a remis en mémoire quelques-unes des leçons de sciences auxquelles j'ai assisté dans les écoles primaires, il y a près de deux ans, au cours d'une mission que le ministère de l'Instruction publique m'avait confiée pour étudier l'organisation de l'enseignement scientifique dans les écoles de la Suisse.

Je crois utile à la cause que je voudrais servir dans cette revue — le progrès

¹ Voir l'*Educateur*, nos 1, 4, 7, 10 et 17.

de l'enseignement expérimental — en signalant quelques-unes des observations que j'ai faites dans ce voyage d'études et des réflexions qu'elles m'ont suggérées.

J'arrive à l'école de X.... L'instituteur, que j'avais vu quelques jours auparavant, m'avait prévenu qu'il ferait une leçon sur les effets de la chaleur.

Ma première impression est très favorable. Je constate chez le maître un entrain juvénile, mêlé de bonhomie, de la clarté dans l'exposition... bref, des qualités de bon augure, et, chez les élèves, une curiosité éveillée, alliée à une attention soutenue.

Sur la table est disposé un matériel varié ; rien de chez le constructeur. Ce sont des objets usuels rassemblés spécialement pour la circonstance, avec la collaboration de quelques élèves (qui ont mis à contribution leur papa, le serrurier et le menuisier du village). Il y a, en particulier, ce qu'il faut pour construire ces deux appareils classiques : l'anneau de S'Gravesande et le pyromètre à levier.

Le premier appareil comprenait une boule de laiton, provenant d'un vieux fourneau, et un anneau de fer qui avait été ajusté par le serrurier. La boule passait dans l'anneau, mais hélas ! elle y passa encore après avoir été chauffée.

« C'est ta faute, Pierre, si l'expérience n'a pas réussi : ton anneau est trop grand ; tu prieras ton papa d'en préparer un autre — un peu plus petit — pour la classe prochaine. »

J'aurais voulu pouvoir dire à mon collègue, après la leçon : « C'est un peu votre faute si l'appareil n'a pas fonctionné suivant vos prévisions ; il eût été prudent de l'essayer avant la classe, ou tout au moins, permettez-moi ce conseil, vous n'auriez pas dû annoncer le résultat sur lequel vous comptiez. Quand je réalise une expérience en classe, je me contente de faire observer — et interpréter — les phénomènes qui se produisent ; je m'efforce de faire « parler l'appareil », et s'il ne donne pas la réponse attendue, je l'interroge à nouveau... en recommençant l'expérience dans des conditions nouvelles, jusqu'à ce que j'aie satisfaction. La méthode est d'ailleurs éducative, et, en cas d'insuccès, l'expérience ne prête à aucune critique malveillante ; les élèves ne peuvent me taxer d'opérateur inexpérimenté ou malhabile. »

Pour l'expérience du pyromètre à levier, l'appareil était ingénieux, certes, mais bien compliqué, et peu pratique, puisqu'il fallut près de dix minutes pour le monter ; il me faisait l'effet de ces châteaux de cartes qui s'écroulent au moindre choc. J'admirai l'habileté manuelle et la patience du maître, non sans constater que les élèves, qui étaient debout autour de la table d'expériences (comme il convient), semblaient trouver l'attente un peu longue.

Quand tout fut prêt : Regardez bien, mes enfants, je vais chauffer la barre... A ce moment, un malencontreux coup de vent pénétra dans la classe par la fenêtre ouverte et renversa l'instable pyromètre, si laborieusement construit !

Vraiment, le maître n'avait pas de chance, et je le plaignais sincèrement. Ses efforts, son ingéniosité et la vie qu'il donnait à son enseignement, méritaient un meilleur sort.

Je suis heureux de dire que la suite de la leçon racheta ce fâcheux début : les expériences sur la dilatation des liquides et des gaz réussirent parfaitement, et je quittai l'école enchanté de ma visite, non sans avoir exprimé à mon collègue

tout le bien que je pensais de ses qualités professionnelles, de son enseignement vivant, et de la bonne tenue de ses élèves, et sans lui manifester le regret que l'école ne fût pas pourvue d'un compendium simple et pratique.

Le lendemain, à la ville voisine, je visite un groupe scolaire important. Le maître qui me reçoit m'annonce qu'il traitera du thermomètre, et il va au musée scolaire — pendant la récréation d'interclasse — pour chercher le matériel dont il a besoin, mais il revient les mains vides : il ne l'a pas trouvé. Je n'en suis pas autrement étonné, les musées scolaires — en Suisse comme en France d'ailleurs — ne me paraissant pas répondre complètement aux besoins de l'expérimentation : ils sont, à cet égard, d'une utilité plus théorique que réelle¹.

A un signal donné, les élèves viennent se ranger devant le tableau, non devant la table. Je vois immédiatement que la leçon sera verbale et théorique.

Le thermomètre — celui de la salle de classe — est montré et décrit ; sa construction et sa graduation sont expliquées... L'exposé est méthodique, clair, précis, parfaitement adapté au niveau des élèves ; il dénote un maître capable et habile. J'admire l'art avec lequel il sait suppléer à l'absence de matériel par des figures faites au tableau et par le rappel de faits connus des enfants. Je suis vivement intéressé, mais ne puis m'empêcher de regretter que la leçon n'ait pas été accompagnée de quelques petites expériences, tout au moins d'une mesure de température : par exemple celle de l'air de la salle, celle de l'eau prise au robinet de la fontaine, celle de la main d'un élève, etc.

Les deux leçons, nettement différentes, dont je viens de donner un aperçu, me semblent être les types de celles qui sont faites dans la généralité des écoles primaires : d'une part, une leçon expérimentale réalisée avec un matériel — pas toujours efficace — imposant au maître une trop longue préparation, d'autre part, une leçon essentiellement verbale.

Ces deux leçons m'ont suggéré quelques réflexions : L'instituteur ne se trouve habituellement pas dans des conditions matérielles favorables à l'application de la méthode expérimentale ; aussi, j'estime que cette méthode ne pourra se propager dans les écoles que le jour où, dans chacune d'elles, *tous les maîtres* posséderont, *dans leur classe même*, un matériel *simple et pratique*, vraiment primaire, permettant de faire, sans préparation préalable, sans dépense appréciable, sans habileté spéciale — *et en quelques minutes* — toutes les petites expériences que comporte l'enseignement des premières notions scientifiques.

(A suivre).

P. CHAUVENT.

Je profite de la circonstance pour envoyer un souvenir reconnaissant aux aimables collègues qui m'ont si cordialement accueilli dans mon voyage d'études pédagogiques. Et j'espère que ceux que je viens de mettre en cause — s'ils lisent cet article — voudront bien m'excuser d'avoir exprimé ma pensée en toute franchise. Mes critiques n'ont rien de personnel ; je les ai faites ailleurs, en France comme en Suisse, et elles visent seulement la méthode employée.

¹ Je reviendrai plus tard sur cette question des musées scolaires, et dirai comment je comprends leur organisation.

CHANT

Le retour du soleil.

Poésie de CLOVIS HUGUES.

Joyeux.

Musique de AD. DELISLE, inst.



1. Le ga - zon fleu - rit, l'a - be clai - re vi - de Son am-pho - re
2. Aux flancs des co-teaux où la mar - gue - ri - te Trem - ble, bou-ton



d'or dans le ciel ver - meil. Il est re - ve - nu le so - leil splen - di - de,
blanc é - tof - fé d'a - sur, Les doux oi - se - lets cueil - lent vi - te, vi - te,



Il est re - ve - nu no - tre bon so - leil.
Un brin d'her - be sec pour un nid fu - tur.

ARITHMÉTIQUE

Solution du problème proposé dans le n° 21 de l'« Educateur »

Soient x le nombre des instituteurs et y celui des institutrices.

La première alternative nous donne comme somme déposée par les institutrices : y^2 francs et la deuxième xy francs

$$\text{d'où } y^2 - xy = 97 \quad 97 = y(y-x).$$

Les deux nombres y et $y-x$ sont entiers, et leur produit est le *nombre premier* 97. On en conclut que $y = 97$ et $y-x = 1$, d'où $x = 96$.

RÉPONSE : Il y a 96 instituteurs et 97 institutrices.

MAURICE REYMOND, Chevilly.

Mlle A. Gentizon, à Chavannes de Bogis et M. L. Schülé, à Lausanne, nous ont aussi adressé des solutions.

Problème pour les maîtres.

Un instituteur (en fonctions dans le canton de Genève) a pu, en 30 ans de service, économiser une somme de francs représentée par un nombre composé de 4 chiffres semblables. De plus, ce nombre est le total des carrés de 3 nombres impairs consécutifs. A combien se montent les économies du digne pédagogue ?

M. à L.

Adresser les solutions avant le 15 juillet, au rédacteur de la partie pratique.



VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES Enseignement secondaire

Ecole supérieure de commerce. — Une place de maître de sciences commerciales est mise au concours.

Traitements : 4000 fr. par an pour 20 heures hebdomadaires.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, avant le 30 juin, à 6 heures du soir.

Gymnase classique cantonal

Baccalauréat ès lettres

Session de 1914.

Inscription des candidats : Mardi 30 juin, à 11 h. **Début des examens :** Mardi 30 juin, à 2 h.

L'école suisse de Gênes ouvre un concours pour une place de Maître ordinaire de franç., arith., hist., géogr., sc. nat., gymnast. — 30 hs. de leçons par semaine. — 3 mois de vacances en été. — Traitements initial : L. 1800. Entrée en fonctions : 1^{er} octobre 1914.

Adresser offres à la Direction de l'Ecole, Via Peschiera 31, Gênes, Italie.

Collège classique cantonal.

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

Lundi 29 juin, à 7 heures, pour la 1^{re} et la 4^{me} classe;

Jeudi 8 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes;

Samedi 11 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la 6^{me} classe. Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions du 25^e au 30 juin.

Présenter : Extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures.

Classe latine de raccordement : *Jeudi 8 juillet*. Cette classe est destinée aux élèves qui commencent tard les études classiques ; ils y séjournent quelques mois et sont ensuite versés dans les classes régulières. Finance d'inscription par trimestre : 50 francs (étrangers 100 fr.). H32960L

Ouverture de l'année scolaire 1914-1915 : *Lundi 7 septembre à 2 heures*

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS 1878-1889-1900	St-LOUIS E.U.A. 1904	MILAN 1906	BRUXELLES 1910
--------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre

LAUSANNE

Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biel, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

EXPOSITION NATIONALE, BERNE 1914

Qu'est-ce que je donne à mes chers petits pour qu'ils rentrent sains et saufs sans avoir l'estomac dérangé ?

Du Café de malt Kathreiner - Kneipp

Ce produit, recommandé par les médecins est d'une parfaite innocuité et convient même à un estomac très délicat. (S. 537 Y)

On le trouvera :

Restaurant sans alcool de la ligue suisse des femmes.

Crèmerie de la Laiterie.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vadoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

LUCERNE Hôtel et Restaurant sans alcool

WALHALLA

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la Gare et du Débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Diner à fr. 1.—, 1.50 et 2.—. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. Salle pour plus de 250 personnes. Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance. Seul hôtel-restaurant sans alcool de la place. — Téléphone 896.

H 432 Lz

E. Frélich, propr.

FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

LIBRAIRIE THÉATRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

Scène démontable et transportable

avec tous les décors courants,

pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

	Prix net.
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. — .50
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» — .50
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» — .50
Solo de mandoline, par L. Garden	» — .50
Presque mariée, par C. Natal	» — .50
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» — .60
Ce n'est pas pour les jeunes filles	» — .50
A Sainte-Catherine (pr mariage)	» — .50
Dans les yeux (pour fillettes)	» — .50
Mon prochain	» — .50
La leçon de piano, par A. Ribaux	» — .50

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. — .50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain	» — .50
L'agent arrange et dérange, monologue gai pour homme, pr J. Germain	» — .50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert.	» — .50
Comme Papa! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» — .50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» — .50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» — .50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» — .50

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNEE. — No 26

LAUSANNE — 27 Juin 1914.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUFS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA Bernois : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

INSTITUTEURS : *Payerne (Vers-chez-Perrin)*, 1900 fr., plus logement et jardin. 3 juillet. — *Ballens*, 1600 fr., logement, plantage, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école. 7 juillet.

INSTITUTRICES : *Yverdon*, 1400 fr., 2 augmentations de 100 fr. et 2 de 200 fr. tous les 5 ans, jusqu'au maximum de 2000 fr. ; 3 juillet. — *Yverdon* (école enfantine) : 800 fr. plus 4 augmentations de 50 fr. de 5 en 5 ans, jusqu'au maximum de 1000 fr. ; 3 juillet. — *Démoret* (école enfantine et travaux à l'aiguille) : 850 fr. plus logement, bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et du logement ; 3 juillet.

Je cherche pour mon fils, 14 ans

Séjour de vacances

6 semaines chez famille française pour perfectionnement langue française, pas de leçons.

Offre et prix sous F. St. 597 à Rudolf Mosse, Strasbourg (Alsace.)

Instituteur de Stuttgart, 34 ans

désirant se perfectionner dans la langue française, cherche pour ses vacances (6 semaines à partir du 25 juillet) bonne

PENSION

dans une famille où il pourrait avoir des leçons, de préférence chez un collègue, comme seul pensionnaire ou en petit nombre. (Scpt 1235).

Offres à M. Chr. WOLF, Stuttgart, Schlossstrasse, 57 I.

Chesières s.-Ollon

HOTEL-PENSION MON CHALET

Centre de nombr. excursions. - Ouvert toute l'année. - Bonne cuisine. Séjour agréable. - Arrangements pour familles. - Chauffage central.

Bains. — Prix modérés. — Restauration à toute heure.

~~~~~ Vins, Bières, Liqueurs, Thé, Café, etc. ~~~~

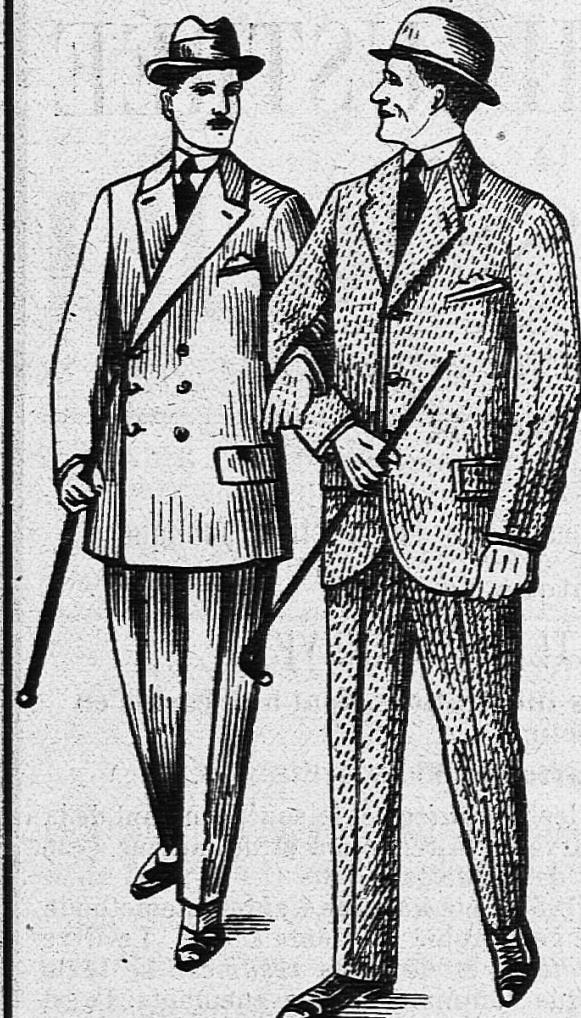
Recommandé pour courses d'écoles et de sociétés.

Jardin pour pique-nique. — Prière de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 49. — Alt. 1225 m.

L. BRÉLAZ, anc. inst.

**Maier & Chapuis**  
Lausanne, rue du Pont



# MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours  
un choix superbe en  
VÊTEMENTS  
sur mesure  
et confectionnés.*

**COMPLETS**  
*sports  
tous genres*

**Manteaux**  
**Caoutchouc**

**10 0** | *à 30 jours  
aux membres  
de la S. P. V.*

**L'école suisse de Gênes** ouvre un concours pour une place de **Maître ordinaire de franç., arith., hist., géogr., sc. nat., gymnast.** — 30 hs. de leçons par semaine. — 3 mois de vacances en été. — Traitement initial : L. 1800. Entrée en fonctions : 1<sup>er</sup> octobre 1914.

Adresser offres à la Direction de l'Ecole, Via Peschiera 31, Gênes, Italie.

## Collège classique cantonal.

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

**Lundi 29 juin**, à 7 heures, pour la 1<sup>re</sup> et la 4<sup>me</sup> classe;

**Jeudi 8 juillet**, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes;

**Samedi 11 juillet**, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la 6<sup>me</sup> classe. Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

### **Inscriptions du 25 au 30 juin.**

Présenter : Extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures.

**Classe latine de raccordement** : **Jeudi 8 juillet**. Cette classe est destinée aux élèves qui commencent tard les études classiques ; ils y séjournent quelques mois et sont ensuite versés dans les classes régulières. Finance d'inscription par trimestre : 50 francs (étrangers 100 fr.).

H32960L

Ouverture de l'année scolaire 1914-1915 : **Lundi 7 septembre à 2 heures**

LIBRAIRIE PAYOT & CIE, LAUSANNE

HISTOIRE ILLUSTRÉE  
DE LA  
SUISSE

à l'usage des Ecoles primaires

PAR

W. ROSIER  
PROFESSEUR

Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique  
des cantons de

VAUD, NEUCHATEL ET GENÈVE

et contenant de très nombreuses illustrations, dont huit cartes en couleur.

Un vol. in-4°, cartonné. Fr. 3.—

Ce manuel a été établi pour les écoles *primaires* et le souci constant de la commission intercantonale qui en a surveillé la rédaction et de l'auteur a été de le maintenir à la portée des élèves de ces écoles.

L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE a été élaborée d'après uneméthode analogue à celle des manuels-atlas de géographie du même auteur. Le livre comprend *un texte principal, des lectures et de brefs résumés*. Le texte principal fournit le récit suivi, quoique sommaire, des événements. Il est complété par de nombreuses lectures dans lesquelles l'auteur fait entrer certains développements qu'il est utile de porter à la connaissance des élèves mais qu'on ne peut leur demander d'étudier, des détails intéressants permettant d'établir un lien plus précis entre les événements ou de les mieux comprendre, des observations et des réflexions faciles à saisir sur les principales périodes, quelques biographies et des tableaux de l'état de la civilisation à différentes époques. Enfin, un résumé donnant l'essentiel, sous la forme d'un texte suivi, est placé après chaque partie.

La matière a été divisée en six parties: *les temps primitifs, la Confédération des trois, des huit, des treize cantons, la République helvétique et la Confédération des dix-neuf cantons, la Confédération des vingt-deux cantons*. Cette division qui remplace celle adoptée généralement autrefois, qui s'inspirait de l'histoire générale, convient mieux à l'étude de l'histoire suisse. Elle est naturelle tout en étant plus simple et faite pour frapper davantage l'esprit de l'élève.

*L'illustration* a été établie avec le plusgrand soin. Les nombreuses *gravures, les cartes, les portraits*, qui mettent en quelque sorte l'histoire en action, facilitent l'intelligence du texte et permettent aux élèves de garder plus aisément le souvenir des événements, ainsi que des hommes qui ont illustré notre pays.

Telle qu'elle se présente, après une expérience de plusieurs années et avec le témoignage favorable des maîtres et des élèves qui l'ont utilisée, l'histoire de la Suisse par W. Rosier se révèle comme une des meilleures publications scolaires parues chez nous; elle a été adoptée sur le préavis des Commissions compétentes, et après mûr examen, par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.